À :

Gillian Pranke ([gillian.pranke@cra-arc.gc.ca](mailto:gillian.pranke@cra-arc.gc.ca)), sous-commissaire, Direction générale de cotisation, de prestation et de service à l'ARC (responsable du PCBMI à l'échelle nationale)

Et

Votre agent(e) régional du PCBMI et du Programme de visibilité des prestations

Je représente un organisme communautaire de la région de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ qui participent au Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) depuis \_\_\_\_\_\_\_\_ ans. Je vous écris pour obtenir votre aide afin de fournir mon organisme ses données liées au PCBMI.

Un programme clé cité dans la Stratégie de réduction de la pauvreté de 2018 du gouvernement fédéral, le PCBMI est le point d'entrée de centaines de milliers de ménages à faible revenu partout au Canada pour maintenir leur accès (et leur admissibilité) à un nombre important et croissant de prestations, de crédits et de soutiens du revenu fédéraux et provinciaux. Nous sommes fiers d'offrir cet important service chaque année aux ménages à faible revenu de notre quartier. Nous savons qu'ils l’apprécient grandement, car cela améliore considérablement leur sécurité du revenu et réduit leur pauvreté.

Nous nous réjouissons de l’introduction récente par l’ARC de rapports annuels sur le nombre de personnes aidées, de déclarations produites, de bénévoles participants et d’organismes d’accueil, ainsi que sur les prestations et les crédits générés par le PCBMI. Cela assure une plus grande transparence quant à l’impact de ce programme aux niveaux national et provincial.

Nous sommes heureux de constater que, pour renforcer le PCBMI, l'ARC a lancé un programme pilote de subventions de trois ans en 2021 qui offre un soutien financier modeste aux organismes communautaires participant au PCBMI. Bien que les ressources disponibles dans le cadre de ce programme ne couvrent pas tous les coûts engagés par l'offre des services du PCBMI, notre organisme bénéficie néanmoins de ce programme de subventions. Nous espérons qu'il sera maintenu après la saison 2023 lorsque la période du projet pilote prendra officiellement fin.

Introduit en même temps que le projet pilote, le numéro d'identification de l'organisme pour le PCBMI (NIOP) est une autre innovation bien accueillie de l'ARC. Cela est sans aucun doute très utile à l'ARC pour le suivi des données du PCBMI et facilite la production de rapports publics qu'elle a récemment mis en place et la gestion de son programme de subventions, que nous avons mentionnés ci-dessus.

Afin d'améliorer notre service du PCBMI aux clients et de démontrer son impact à tous nos intervenants, notre organisme a également besoin des données sur nos clients ainsi que des prestations et des crédits qu'ils reçoivent par l'entremise de notre comptoir du PCBMI. Mais il nous est presque impossible de recueillir ces données et de rester entièrement conformes aux règles de l'ARC, avec lesquelles nous sommes entièrement d'accord, sur la protection des données des clients.

L'introduction du NIOP permet maintenant à l'ARC de recueillir les données sur les comptoirs du PCBMI et d'en rendre compte aux organisations participantes. Je vous écris donc pour demander à l'ARC de fournir à notre organisation deux choses propres à de notre organisation :

1. Les prestations et les crédits liées à la production des déclarations de 2020, 2021 et 2022 au nom des particuliers que nous aidons en 2023; et
2. Les données agrégées sur nos clients, comme celles déjà rendues publiques par l'ARC et partagées avec Statistique Canada.

Nous sommes conscients que l'ARC n'a jamais fait cela auparavant. Je vous écris à ce stade précoce de l'année dans l'espoir que l'ARC puisse fournir ces données de l'année civile 2023 à mon organisme le plus tôt possible en 2024. Éventuellement, lorsqu'un système de l'ARC pour fournir une rétroaction sur les données sera fermement établi, j’espère que tous les organismes communautaires qui participent au PCBMI pourront recevoir ces données sur une base annuelle.

Je vous remercie d'avoir pris en considération cette demande. J’ai hâte d'avoir de vos nouvelles dans les semaines à venir sur les prochaines étapes.